



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 26 avril 2021

Concerne : **Heure de questions du 27 avril 2021**

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une question orale à Madame la **Ministre de la Santé** concernant :

Le bilan du Plan d'action national 2017-2020 pour la gestion des risques à long terme dus à l'exposition au radon - gaz naturel radioactif – et les préparatifs pour le prochain plan d'action, ainsi que concernant la mise en pratique de l'obligation pour tous les employeurs de faire mesurer l'exposition au radon sur les lieux de travail situés dans une des « zones radon », c'est-à-dire dans les 5 cantons du nord du pays : Clervaux, Diekirch, Rédange, Vianden et Wiltz.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Stéphanie EMPAIN
Députée